- 2. Combien de mineurs étaient employés dans les mines de charbon de l'Alberta-Sud et la partie est de la Colombie-Anglaise depuis le 24 octobre, et quel a été le rendement de ces mines pendant cette période?
- M. Sinclair—Lundi prochain—QUESTION—En remplissant la vacance dans le Sénat causée par le décès de l'honorable A. H. Comeau, le gouvernement a-t-il l'intention de faire droit, comme l'a fait la dernière administration, aux demandes formulées par la population acadienne des Provinces maritimes?

M. McCraney-Lundi prochain-Question-

1. L'attention du ministre de l'Agriculture a-t-elle été attirée sur le succès remporté par Seager Wheeler, de Rosthern, Saskatchewan, lors de l'exposition agricole tenue récemment à New-York, qui a obtenu le prix de \$1,000 pour les meilleures cent livres de blé cultivé sur le continent américain?

2. Le ministre se propose-t-il de reconnaître ce fait de quelque manière?

* M. Pugsley—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que, dans le Standard, un journal conservateur publié en la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 20 septembre dernier, jour précédent celui des élections générales, est paru l'article suivant, censé être une dépêche venant de l'honorable R. L. Borden, alors chef de l'opposition et maintenant premier ministre:—

"Message spécial de M. Borden aux citoyens de Saint-Jean.
"Halifax, N.-E., 19 septembre 1911.

"Spécial.

"Le 5 avril 1904, j'ai soumis au Parlement une résolution déclarant que l'intérêt public rendait obligatoire un outillage perfectionné et efficace de nos ports nationaux et des termini sur l'Atlantique et le Pacifique. Telle a été depuis et sans interruption la politique du parti libéral-conservateur, laquelle a été affirmée à maintes reprises. L'outillage perfectionné et efficace du havre de Saint-Jean est partie intégrante de notre politique. Je désire affirmer hautement ce que j'ai dit à Saint-Jean le 5 septembre, savoir: que la défaite du gouvernement Laurier n'entravera ni ne retardera en quoi que ce soit la construction des améliorations de transport et de manutentions aux termini de Saint-Jean, ni à l'outillage et au développement de ce port, l'un de nos ports nationaux du Canada sur l'Atlantique.

"(Signé) R. L. BORDEN."

2. Ce message a-t-il été envoyé par M. Borden? 3. En ce cas, à la demande de qui l'a-t-il été?

4. Cette demande a-t-elle été faite par lettre ou par télégramme? En tel cas,

quelle en était la teneur?

- 5. Le premier ministre actuel connaissait-il, quand il a envoyé ce message, la nature des améliorations que l'ex-administration avait en vue d'exécuter dans le port de Saint-eJan, et notamment que des soumissions avaient été demandées et reçues pour la construction de quais, d'un brise-lames, et le dragage d'un chenal pour atteindre Courtenay-Bay ainsi qu'un bassin dans cette baie, dans le but d'offrir de plus grandes facilités de termini pour le Grand-Tronc, dans le port de Saint-Jean, y compris l'engagement de la part de l'entrepreneur de construire une cale sèche de première classe, et l'installation d'un outillage de réparation de navires, sous le régime de la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910; de plus, que des soumissions avaient été demandées pour la construction de quais sur le côté ouest du havre?
- 6. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises par le gouvernement pour réaliser la promesse faite aux citoyens de Saint-Jean par le chef du parti conservateur dans le